



DEPARTEMENT DE L'HERAULT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES
ORDURES MENAGERES PEZENAS-AGDE

SEANCE du 21/05/2026

DLB 2026/861

L'an deux mille vingt-six et le Jeudi 21 mai à 18h, les membres du Comité Syndical du SICTOM PEZENAS-AGDE se sont réunis en session ordinaire, à la salle polyvalente de l'Occitane - Avenue de Caux - 34320 ROUJAN, sous la Présidence de Monsieur Aurélien LOPEZ-LIGUORI, Président.

Date de la convocation : 13/05/2026

Affichage de la convocation : 13/05/2026

Etaient Présents :

Laurent ABBES, Gérard ABELLA, Claude ALLINGRI, Nathalie AMOYEL, Philippe AUDOUI, Jean AUGE, Marie BALLESTERO, Cyril BARO, Mathieu BENEZECH, Gabrielle BLACHE, Jean BLANQUEFORT, Claude BONAVIDA, Pascale BONNARD, Olivier BONNAUD, Alain BOSCH, André BOUDET, Joëlle BOURGHELLE, Stéphan BOYER, Laurent BRAULT, Virginie BURAI TAIX, Jean-Philippe CABASSUT, Gilde CALAS, Christian CASSAN, Francis CASTAN, Robert CHASTANG, Laurent COMBES, Marc DI MARTINO, Jean-Marc DOMINGUEZ, Christian DREYER, Valérie DUPONT, Philippe ENJERLIC, Martial ESPARZA, Michel FARENC, Philippe FAURE, Anne-Marie FERRANDEZ, Sonia FRANCOUAL, Julie GARCIN SAUDO, Christian GARDET, Vincent GAUDY, Bertrand GELLY, Jean-Baptiste GELLY, Robert GELY, Nicolas GHORRA, Georges GRIMAUD, Didier GROUSELLE, Jean-Luc GUIRAO, Evelyne GUY, Martine HERBAULT, Blandine LAIRD, Philippe LAPANOUSE, Jean-Luc LAVERGNE, Caroline LEVANNIER, Gilbert LIEHN, Georges LOPEZ, Aurélien LOPEZ-LIGUORI, Michel LOUP, Gérard MAILLE, Fabrice MAURRAS, Emmanuelle MENARD, Eric MILLAN, Jacques MONCOUYOUX, Bernard MONTAGUD, Cécile MOREAU, Christiane MOTHE, Olivier NOFRE, Vince NOUGIER, Romain OLACIA, Eric OULIEU, Olivier PALANQUE, Christophe PARGOIRE, Christophe PASTOR, Jean-René PENAS, Stéphane PEPIN-BONET, Christian PEREZ, Jacques PLANCON, Jean-Marc POLESEL, Gilles POLOP-FAN, Lionel PUCHE, Jean-Luc PUEYO, Daniel RENAUD, Jean-Marie RIBES, Armand RIVIERE, Olivier ROQUE, Jean-Michel RUMEAU, Jean-Pascal RUVIRA, Michel SANCHEZ, Olivier SANGO, Marie-Agnès SCHERRER, Marie-Aude SICARD, Jean-Luc TAURINES, Jean-Pierre THOMAS, Jean-Michel ULMER, Nicole VICENTE.

Yohann SAVALLE, Thierry CHEVILLET, Philippe PLATET, Géraldine SCRAVAGLIERI, Jean ROUGEOT, Virginie MIEULLET, Ludivine SELIG, Eric MARCINKOWSKI.

Absents Excusés :

Nelly CHEVALET, Sonia FRANCOUAL, Christophe LLOP, Patrick MARTINEZ.

Secrétaire de séance :

Vince NOUGUIER

Objet : Détermination du nombre de Vice-Présidents

Vu le CGCT et notamment son article L 5211-10,

Afin d'accompagner le développement du Syndicat et de structurer ses actions, Monsieur le Président propose en séance de fixer le nombre de Vice-Présidents dont le total ne pourra être supérieur à 30 % du nombre de membres du Comité Syndical (104) sans dépasser le nombre de 15 Vice-Présidents au maximum.

L'Assemblée délibérante est invitée à se prononcer sur la détermination du nombre de Vice-Présidents.

Le Comité Syndical,

Où l'exposé de son Président,

Après avoir délibéré,

A l'unanimité,

FIXE le nombre de vice-présidents du SICTOM Pézenas-Agde à 15 (quinze).

Ont signé au registre les membres présents.

Fait les jours mois et an susdits.

Le secrétaire de séance

Vince NOUGUIER



Le Président,

Aurélien LOPEZ-LIGUORI

Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

A Nézignan l'Évêque, le 27/05/2026